

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: MITE-KILLER

Type(s) de produit: TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

Numéro de l'autorisation: CH-2019-0025

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: CH-0021633-0000

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	1
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	2
3. Mentions de danger et conseils de prudence	2
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
5. Conditions générales d'utilisation	7
5.1. Consignes d'utilisation	7
5.2. Mesures de gestion des risques	7
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	7
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	7
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	7
6. Autres informations	8

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

FOR BUG PLUS
FOR MITE PLUS

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	ParaDiffusion
	Adresse	4 rue du Tir au canon, C/O Société Fiduciaire Hedco 1227 CAROUGE - GENEVE Suisse
Numéro de l'autorisation	CH-2019-0025	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	CH-0021633-0000	
Date de l'autorisation	15/01/2020	
Date d'expiration de l'autorisation	31/01/2029	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	Denka International B.V.
Adresse du fabricant	Gildeweg 37 A 3771 NB Barneveld Pays-Bas
Emplacement des sites de fabrication	Hanzeweg 1 3771 NG Barneveld Pays-Bas

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	1378 - Dioxyde de silicium amorphe synthétique (nano)
Nom du fabricant	Rentokil Initial plc
Adresse du fabricant	Foundry Court RG13 5PY Horsham Royaume-Uni
Emplacement des sites de fabrication	4 Liverpool Road WA5 1AB Warrington Royaume-Uni

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Dioxyde de silicium amorphe synthétique (nano)		Substance active	112926-00-8	231-545-4	1,67
Hydrocarbons, C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics	Hydrocarbons, C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics			927-510-4	58,33

2.2. Type de formulation

AE- Générateur aérosol

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger	<p>Aérosol extrêmement inflammable.</p> <p>Réceptacle sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur</p> <p>Provoque une irritation cutanée.</p> <p>Peut provoquer somnolence ou vertiges.</p> <p>Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.</p>
Conseils de prudence	<p>Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.</p> <p>Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.</p> <p>Éviter de respirer les aérosols.</p> <p>Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.</p>

Porter des gants de protection.

Appeler un CENTRE ANTIPOISON en cas de malaise.

Traitement spécifique (voir information sur cette étiquette).

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU:Laver abondamment à l'eau.

EN CAS D'INHALATION:Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

En cas d'irritation cutanée:Consulter un médecin.

Enlever les vêtements contaminés.Et les laver avant réutilisation.

Stocker dans un endroit bien ventilé.Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Garder sous clef.

Éviter le rejet dans l'environnement.

Recueillir le produit répandu.

Éliminer le contenu dans un point de collecte de déchets dangereux/spéciaux conformément à la législation national (centre de recyclage)

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Tenir hors de portée des enfants.

Se laver les mains soigneusement après manipulation.

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Punaises des lits

Type de produit	TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Insecticide. Le produit est un aérosol prêt à l'emploi pour le traitement des surfaces, par pulvérisation dans les fissures et crevasses.
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Cimex lectularius Nom commun: punaises de lit Stade de développement: Adultes, Nymphes, Oeufs
Domaine d'utilisation	Intérieur A l'intérieur Le produit Mite-Killer est un aérosol prêt à l'emploi à pulvériser dans les fissures et les crevasses et sur les surfaces contre les punaises de lit.

Méthode(s) d'application	Pulvérisation - Traitement des surfaces poreuses et non poreuses par pulvérisation dans les fissures et crevasses.
Taux et fréquences d'application	40 g/m ² - - - 40 g/m ² (9 m ² par contenant) correspond à 19 secondes de pulvérisation/m ² Minimum 3 applications espacées de 1 à 4 semaines pour un traitement curatif. Renouveler le traitement en cas de nouvelle infestation ou en cas de nettoyage sans dépasser 11 applications par an.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel qualifié Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	Multi-shot aerosol de 500 mL en fer blanc laqué (époxy phenolique)

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Pour lutter contre les punaises de lit.
- Pulvériser dans toutes les fissures et crevasses où les punaises de lit peuvent se cacher.
- Créez des barrières en pulvérisant les cadres de lit, les plinthes (ou une bande de 20 cm au bas des murs).
- Pendant la pulvérisation, tenir l'aérosol à 30 cm des surfaces traitées.
- Nettoyer soigneusement les pièces avant le traitement.
- Ne pas appliquer sur les matelas.

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Éviter tout contact direct ou indirect avec l'alimentation.
- Porter des gants résistants aux produits chimiques pendant la phase de manipulation du produit (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit).

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Poux rouges de volaille

Type de produit	TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Acaricide.
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Dermanyssus gallinae Nom commun: Poux rouges de volaille Stade de développement: Adultes, Nymphe, Oeufs
Domaine d'utilisation	Intérieur A l'intérieur Le produit Mite-Killer est un aérosol prêt à l'emploi à pulvériser dans les fissures et les crevasses et sur les surfaces contre les poux de volaille.
Méthode(s) d'application	Pulvérisation - Pulvérisation des surfaces
Taux et fréquences d'application	40 g/m ² (9 m ² par contenant) - - - 40 g/m ² (9 m ² par contenant ou 55.6 ml/m ²) correspond à 19 secondes de pulvérisation/m ² 1 application minimum avec un effet résiduel jusqu'à 7 semainesMaximum 5 applications par an

Catégorie(s) d'utilisateurs

Grand public (non professionnel)

Dimensions et matériaux d'emballage

Multi-shot aerosol de 500 mL en fer blanc laqué (époxy phenolique)

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Pulvériser sur les perchoirs, les boîtes de nidification, sous les plateaux et dans tous les coins, les fissures et les crevasses où les poux rouges peuvent se cacher.
- Effet résiduel jusqu'à 7 semaines.
- Nettoyer soigneusement les volières, pigeonniers et poulaillers avant application.

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Evacuer les volailles avant le traitement.
- Retirer toutes denrées alimentaires et boissons destinées à l'alimentation animale avant le traitement.
- Couvrir les surfaces et équipements qui pourraient être en contact avec les denrées alimentaires et boissons destinés à l'alimentation animale.

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

- Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation, et respecter toutes les instructions qui y sont indiquées.
- Nettoyer soigneusement les pièces avant le traitement.
- Pendant la pulvérisation, tenir l'aérosol à 30 cm des surfaces traitées. - Réappliquer en cas de nouvelle infestation ou en cas de nettoyage sans dépasser le nombre maximum d'applications autorisées
- Agiter le produit avant utilisation.

5.2. Mesures de gestion des risques

- Utiliser à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes.
- Mettre hors de portée des enfants.
- Se laver les mains après chaque application.
- Ne pas manger, boire ni fumer pendant la manipulation du produit.
- Ne pas pulvériser directement sur les personnes ou les animaux
- Pulvériser dans des lieux bien ventilés.
- Ne pas utiliser en pulvérisation spatiale.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- Conscience diminuée : ne pas donner de liquides ou faire vomir ; placer en position de repos et consulter immédiatement un médecin.
- Inhalation : Évacuer la victime à l'air frais et la maintenir au repos en position demi-assise. Consulter immédiatement un médecin si des symptômes apparaissent et/ou si de grandes quantités ont été inhalées.
- Ingestion : Rincer la bouche avec de l'eau. Consulter immédiatement un médecin en cas de symptômes et/ou en cas de contact oral avec de grandes quantités.
- Contact avec la peau : Enlever les vêtements et les chaussures contaminés. Laver la peau contaminée à l'eau. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent.
- Contact avec les yeux : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifiez s'il n'y a pas de lentilles de contact et enlevez-les si c'est facile à faire. Continuer à rincer à l'eau tiède pendant au moins 10 minutes. Consulter un médecin en cas d'irritation ou de troubles de la vue.
- Tenir le contenant ou l'étiquette à portée de la main.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Éliminer ce produit et son récipient dans un point de collecte des déchets dangereux ou spéciaux conformément aux réglementations locales/nationales.
- L'élimination de ces emballages dans l'environnement sera interdite.
- Ne pas jeter dans les égouts et les cours d'eau.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. Ne pas fumer.
- Durée de stockage: 24 mois.
- Ne pas stocker à une température supérieure à 40°C.

6. Autres informations

- En cas de non efficacité du traitement, l'utilisateur doit en informer le responsable de la mise à disposition sur le marché.
- L'étiquette du produit sera différente pour les utilisateurs professionnels et pour les non professionnels de façon à éviter les éventuelles confusions.